

obtenir la réalisation de quelque partie des prétentions (*) qu'aunonçoit son manifeste au commencement de la guerre; mais nous osons croire qu'il a bien fait de se borner au *status quo*, par rapport à ses possessions dans la Finlande, qui sont assurément encore suffisantes pour fournir à la Suede toutes les denrées qu'elle en a toujours tirées; et on n'a qu'à jeter les yeux sur la carte, pour être convaincu que la sûreté du liege actuel de l'empire Russe, exige absolument toute l'étendue du pays et toutes les places fortes qui lui sont échues à sa nouvelle formation sous Pierre I. Si les Suédois trouvoient une fois quelque circonstance favorable pour reculer les limites de leur partage, ils n'y trouveroient qu'une nouvelle pomme de discorde, qui leur couveroît plus à conserver qu'elle n'en vaudroit la peine. L'expérience de cette dernière guerre, fut conduite avec autant de vigueur que d'animosité pendant trois campagnes, sans qu'aucune des deux puissances ait put enlever une seule place fortifiée à l'autre, preuve combien la guerre est difficile à faire parmi les marais et les rochers de la Finlande. Le seul avantage que les deux nations ont tiré des frais immenses que cette guerre a coûté, c'est d'avoir appris à se connoître et à se respecter mutuellement. Si par la suite, il en est résulté encore un autre avantage pour la Russie, celui d'avoir toutes ses forces maritimes rassemblées dans la Baltique et l'ôter par là au ministère anglois l'envie de lui envoyer des médiateurs pour la paix avec les Turcs, on voit en cela le cours ordinaire des choses humaines, où il n'entre presque pas de malheur, dont on ne puisse tirer quelque profit. Mais ici c'est pourtant plutôt à la paix qu'il faut attribuer les heureux effets. Celle de Verela avoit laissé à l'impératrice les mains libres pour déployer ses forces contre une ligué puissante; et elle a procuré au roi de Suede une alliance, dont les avantages pourroient en quelque sorte indemnifier son pays des dépenses que la guerre avoit occasionnées; les articles en ont été signés définitivement à Drotlingholm le 9 Octobre 1791; et sont du contenu suivant.

ART. I. *Le traité conclu à Verela sera sanctionné de nouveau par le traité présent.*

II. *Les deux puissances se garantissent réciproquement leurs pays et états en Europe, tels que la Suede les possède actuellement; et tels que la Russie les possédéra après qu'elle aura conclu la paix avec la Porte.*

III. *Les deux puissances s'avertiront en amies, aussitôt que quelque danger ou des troubles extérieurs menaceront leurs états respectifs, et prendront des mesures pour en prévenir les suites; c'est pourquoi leurs ministres près des cours étrangères devront entretenir la meilleure intelligence.*

IV. *Si, contre toute attente, l'une de ces puissances venoit à être attaquée dans ses possessions en Europe, l'autre emploiera ses bons offices pour procurer à son allié la satisfaction qui lui est due; mais au cas que cette démarche fût inutile, elle sera tenue de fournir à la partie requérante le nombre stipulé ci-dessous, tant en troupes qu'en vaisseaux, et les fera passer en deux, trois, ou quatre mois au plus tard (selon l'éloignement des lieux, et que le tems ou la saison se trouveront plus ou moins favorables,) à l'endroit indiqué par la puissance qui les aura réclamés.*

V. *Toutes les fois que le Casus Fœderis aura lieu, la Suede fournira 8000 hommes d'infanterie, 2000 de cavalerie ou de dragons, six vaisseaux de ligne de 60 à 70 canons, et deux frégates de 30; les secours que la Russie enverra à son*

(*) Le renouvellement du Syfterbæck, selon lequel les districts de Nyflott, Kexholm et Fredricmn appartenoient encore à la Suede.